

Bruxelles, 16 février 2026

Traduction non officielle de la lettre envoyée au nom des représentants syndicaux chez Airbus, Leonardo et Thales

La version anglaise fait foi.

M. Patrice Caine

CEO

Thales

patrice.caine@thalesgroup.com

M. Roberto Cingolani

CEO

Leonardo

roberto.cingolani@leonardo.com

M. Guillaume Faury

CEO

Airbus

guillaume.faury@airbus.com

Bromo : lettre aux présidents et PDG d'Airbus, de Leonardo et de Thales

Cher M. Caine,
Cher M. Cingolani,
Cher M. Faury,

Le 23 octobre 2025, vous avez annoncé la signature d'un protocole d'accord (MoU) marquant le lancement officiel d'un projet visant à regrouper les activités spatiales d'Airbus, Leonardo et de Thales. Des processus sociaux ont depuis été engagés dans toutes les entreprises et dans tous les pays concernés.

IndustriAll Europe, l'organisation syndicale européenne représentant les syndicats nationaux impliqués dans le **projet Bromo**, réclame un dialogue social transparent et équitable tout au long de cette transformation. Nous attendons de ce projet qu'il encourage la croissance et l'emploi tout en minimisant les éventuelles incidences sociales négatives.

Dans ce contexte, nous vous demandons de prendre des engagements clairs et fermes sur les principes suivants :

- **Protection de l'emploi** : aucune mesure coercitive, ni aucun licenciement sec ne doivent être mis en œuvre. Une croissance durable dépend de la sécurité de l'emploi et de la capacité à libérer pleinement le potentiel des salariés.
- **Préservation des sites** : les sites existants et leurs salariés doivent être préservés et renforcés, avec un engagement clair à maintenir les activités spatiales dans tous les sites actuels. Nous réclamons une garantie explicite qu'aucun site ne sera fermé.
- Pendant la **période de transition**, tous les accords en vigueur doivent continuer de s'appliquer et être renouvelés conformément aux procédures nationales usuelles et aux niveaux nationaux habituels.
- **Maintien des conditions contractuelles et d'emploi pour tous les salariés Bromo et non Bromo** : que les salariés soient transférés vers la nouvelle identité ou pas, les modalités et conditions d'emploi de tous les salariés doivent être maintenues, y compris toutes les conventions collectives

applicables. Compte tenu de la forte croissance du marché spatial, la future entreprise doit rester très attractive afin de retenir ses salariés qualifiés et attirer de nouveaux talents.

- **Protection technologique** : le secteur de l'espace est une industrie tournée vers l'avenir et très innovante. La demande européenne croissante doit se traduire par des investissements soutenus dans l'emploi, les compétences et les technologies stratégiques. Le **plan industriel doit être présenté à l'avance aux représentants des travailleurs, y compris les syndicats**, afin qu'ils puissent évaluer si les mesures proposées favorisent le développement industriel et protègent l'emploi.
- Pendant la phase de transition, tous les programmes d'investissements déjà prévus au sein de chaque entité nationale doivent se poursuivre comme prévu.
- **Garantie du plein exercice des droits à l'information et à la consultation** : les représentants des travailleurs doivent être pleinement informés et consultés à chaque étape du projet Bromo et à tous les niveaux concernés.

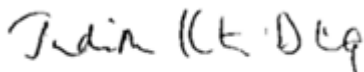
La qualité du dialogue social sera décisive pour le succès de la future entreprise. Pour cette raison, nous vous demandons également de vous engager à :

- **Garantir ou mettre en place des organes de représentation des salariés** à tous les niveaux européens et nationaux de la future entreprise Bromo. Dans ce processus, les normes existantes des entreprises concernées ne doivent pas être revues à la baisse.
- **Eviter les périodes sans représentation des salariés** pendant la phase de transition.
- **Négocier, dès que possible après la création de l'entreprise, un nouveau comité d'entreprise européen (CEE)**, avec des représentants de tous les pays européens de la future entité, qui reprend et utilise au minimum les meilleures pratiques sociale et l'expertise des accords CEE existants des groupes Airbus, Thales et de l'accord Alenia Space.
- Garantir la **présence des représentants des salariés au conseil d'administration de la holding Bromo**, nommés selon les procédures nationales utilisées pour sélectionner les représentants des travailleurs.
- Ne pas réduire les droits de représentation des salariés par rapport aux niveaux actuels. Ces derniers doivent être équivalents dans tous les pays participant au projet Bromo. D'autres règles seront définies à un stade ultérieur.

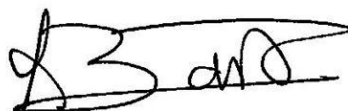
Nous restons attachés à un dialogue social constructif et responsable et sommes convaincus que vous accorderez toute l'attention nécessaire à ces demandes, qui nous semblent essentielles pour garantir le succès et la pérennité à long terme de ce projet.

Nous restons à votre disposition pour poursuivre ce dialogue approfondi.

Sincèrement,



Judith Kirton-Darling
Secrétaire générale



Isabelle Barthès
Secrétaire générale adjointe